## SÉMINAIRE CONTINENTAL DE L'ABCA

« CYBER-RISQUES ET TECHNOLOGIES FINANCIÈRES INNOVANTES : DÉFIS ET MESURES STRATÉGIQUES  ${\it **}$ 

Rabat, Lundi 21 juillet 2025

## Monsieur le Secrétaire Exécutif de l'ABCA,

# Mesdames et Messieurs les représentants des Banques Centrales africaines,

## Honorables invités, Distingués participants,

Permettez-moi tout d'abord de vous souhaiter la bienvenue à la ville de Rabat et j'espère que votre séjour parmi nous sera des plus agréable.

C'est pour moi un réel plaisir d'ouvrir ce séminaire continental de l'Association des Banques Centrales Africaines pour l'année 2025, placé sous le thème : « Cyber-risques et technologies financières innovantes : défis et mesures stratégiques ».

Je me réjouis du choix de cette thématique par l'ABCA et de la grande pertinence des questions inscrites à l'ordre du jour et qui portent sur les opportunités et défis des technologies financières dans nos pays respectifs.

Ces dernières années ont été marquées par une vague d'innovations numériques qui sont en train d'impacter profondément nos pays ouvrant des perspectives sans précédent, en particulier, pour le secteur des services financiers.

Il nous revient, en tant que Banques Centrales, de soutenir l'innovation pour répondre à nos propres besoins et ceux du secteur financier privé, tout en restant vigilant quant aux risques qui leurs sont associés et en développant nos capacités pour assurer, dans ce contexte, les menaces qui pèsent sur la stabilité du système monétaire et financier.

Ceci étant, les stratégies dans le domaine digital transcendent les frontières géographiques ou sectorielles. Ces sujets relèvent d'une réflexion globale qui nécessite une coopération régionale portée par l'ABCA pour identifier les vulnérabilités et les menaces liées à la cybersécurité, particulièrement pour les paiements numériques transfrontaliers, à partager les meilleures pratiques, les solutions innovantes et les cadres réglementaires efficaces pour faire face notamment aux risques cybernétiques et aux défis du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme et apporter une réponse coordonnée et durable liés à ces changements de paradigmes.

Aujourd'hui, l'apport des technologies financières est unanimement reconnu comme un moteur de développement, en particulier dans les économies émergentes. En effet, elles révolutionnent la finance en élargissant la palette de produits, en améliorant la qualité et l'accessibilité des services, en réduisant les coûts et en réinventant l'expérience client.

Elles transforment profondément les services financiers en particulier les systèmes de paiement et de crédit, ouvrant ainsi des opportunités inédites pour notre continent où une bonne partie des populations demeure insuffisamment bancarisées ou exclues du système financier formel.

#### Mesdames et Messieurs

Pour ce qui est des paiements, plusieurs pays du Continent ont enregistré des performances notables dans le service mobile money, des virements instantanés et les transferts Peer to Peer. Le développement des Fintechs, l'un des thèmes de votre agenda, joue un rôle central dans ces performances

Les nouvelles technologies sont également en train de faire émerger de nouveaux modèles d'accès au crédit fondés sur des systèmes de scoring utilisant des données alternatives. Ces modèles sont plus adaptés pour faciliter l'accès au crédit par les petites entreprises et les particuliers.

Les banques africaines doivent s'adapter à ces transformations en nouant des partenariats avec les fintechs qui sont déjà à l'œuvre dans ce domaine, pour préserver l'équilibre du marché face aux bigtech dont l'activité crédit est en forte croissance dans le monde, grâce notamment à l'IA.

Selon un rapport de McKinsey publié en 2024<sup>1</sup>, les revenus issus des Fintechs africaines pourraient être multipliés par cinq d'ici 2028, portés par une population dynamique, connectée et en quête de solutions innovantes et inclusives.

Néanmoins, cette croissance prometteuse n'est pas, selon ce document, homogène ni assurée. Elle se concentre principalement sur 11 marchés clés, représentant 70% du PIB continental et près de la moitié de sa population.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> « Redefining Success: A New Playbook for African Fintech Leaders »

De plus et comme le souligne un autre rapport<sup>2</sup> de McKinsey publié en 2022, les Fintechs font face à de nombreux défis : rentabilité encore fragile, accès limité à des financements à long terme, pénurie de talents spécialisés, gouvernance perfectible, et insuffisance d'un cadre réglementaire adapté.

Par ailleurs, le développement de grandes plateformes technologiques, au plan mondial, offrant des services de paiement, de cryptoactifs et de stablecoins et qui souvent échappent aux cadres réglementaires, sont en mesure de s'accaparer les flux financiers au détriment des systèmes de paiement nationaux.

Cette fragmentation des systèmes de paiement risque de s'accentuer en raison de la fragmentation géopolitique exposant le paiement transfrontalier à de nouvelles vulnérabilités.

Ces évolutions appellent à un renforcement du rôle des banques centrales dans la régulation des systèmes de paiement et pour l'amélioration de leur résilience pour préserver leur intégrité et protéger les données privées.

Aussi, le Système panafricain de paiement et de règlement (Pan-African Payment and Settlement System PAPSS), que vient d'ailleurs d'intégrer récemment Bank Al-Maghrib, doit constituer, pour le Continent, un vecteur d'innovation, d'efficience et d'autonomie, aussi bien en faveur de l'intégration commerciale que financière.

Par ailleurs, les autorités y compris les banques centrales sont appelées à encadrer les cryptoactifs et les stablecoins, qui ne remplissent pas selon la BRI, les attributs d'une monnaie publique. En plus, ces instruments présentent notamment des risques de blanchiment d'argent et de désintermédiation excessive qui pourraient compromettre l'intégrité et la résilience du système financier.

Au Maroc, nous venons de finaliser un projet de loi qui vise à mettre en place un cadre juridique sur l'usage des Cryptoactifs ayant pour objectif de (i) protéger de manière appropriée les consommateurs et les investisseurs ; de (ii) renforcer l'intégrité des marchés contre la fraude, la manipulation, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ; et de (iii) préserver la stabilité financière.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> « Fintech in Africa: The end of the beginning »

La Monnaie Digitale de la Banque Centrale (MDBC) qui, en tant que monnaie souveraine, peut effectivement constituer une option de paiement numérique aussi bien dans sa version de gros que de détail.

A l'instar d'autres pays du continent, nous avons réalisé au niveau de Bank Al-Maghrib des études sur l'émission d'une Monnaie Digitale de Banque Centrale avec l'appui de la Banque Mondiale et du FMI. Ces travaux ont principalement porté sur la définition des objectifs stratégiques de la MDBC et ses éventuels impacts macroéconomiques et sur les systèmes de paiement.

De même, nous avons mené une première expérimentation qui a porté sur le cas d'usage de paiement (Peer-to-Peer) de détail. Nous sommes en train de mener une autre expérimentation, en collaboration avec la Banque Centrale d'Egypte et avec l'appui de la Banque Mondiale, sur le cas d'usage dans le transfert transfrontalier. Nous projetons de compléter ce projet par des études et analyses sur les aspects juridiques et règlementaires.

## Mesdames et Messieurs,

Sur le plan continental, la digitalisation des services financiers a bien progressé au cours de ces dernières années.

Au Maroc, elle est portée par les banques traditionnelles qui sont en pleine adaptation aux transformations en cours, des établissements de paiement adoptant un modèle d'affaires agile, et un écosystème FinTech en plein développement.

Pour renforcer cet écosystème, nous avons créé récemment, dans le cadre d'un partenariat public-privé, le Morocco FinTech Center, plate-forme dédiée au soutien et à l'accompagnement des porteurs des projets innovants et au renforcement d'un écosystème digital dynamique et inclusif.

Nous voulons que notre dialogue avec les fintechs soit constant afin de leur offrir un cadre réglementaire souple, adapté aux spécificités de leurs services et pour favoriser la collaboration entre acteurs établis et nouveaux entrants.

En parallèle, nous avons mis en œuvre, en collaboration avec nos partenaires, des prérequis techniques et juridiques, qui sont essentiels au développement de la digitalisation des services financiers, notamment la signature électronique, l'authentification biométrique à travers l'identité numérique et l'encadrement de l'usage du Cloud.

D'autres chantiers sont en cours d'examen, notamment la mise en place d'un cadre pour l'Open Banking et le renforcement du cadre régissant la protection des données pour adresser les nouveaux défis induits par les innovations technologiques au sein du secteur bancaire.

### Mesdames et Messieurs,

Cette transformation numérique rapide accroît notre exposition aux cyberrisques ce qui induit l'exigence fondamentale de la cyber résilience, qui devient désormais incontournable au bon fonctionnement des marchés et à la stabilité financière.

La prolifération des attaques de type phishing, la fraude aux paiements digitaux, et les menaces ciblant nos infrastructures financières critiques imposent un renforcement continu et concerté de nos dispositifs de cybersécurité.

Pour illustration, en 2024, selon la Banque Mondiale, le coût moyen d'une cyberattaque par institution financière africaine a dépassé les 2,5 millions de dollars.

Sans une confiance totale, dont la cyber sécurité est le socle, aucun modèle financier ne peut prospérer.

Interpol a récemment rappelé que l'Afrique est particulièrement vulnérable, et constitue une cible préférentielle en raison des nombreuses menaces pesantes sur ses systèmes.

La cyber résilience est aujourd'hui centrale dans les discussions internationales, notamment au sein du Comité de Bâle, du Conseil de Stabilité Financière (FSB) et de la Banque Centrale Européenne qui ont publié récemment des standards pour la gestion des risques cyber dans les infrastructures critiques.

Aussi, nous devons nous mobiliser pour renforcer les travaux de l'ABCA notamment à travers le Groupe de Travail sur la cybersécurité relevant de la Supervision Bancaire Transfrontalière et qui constitue une plateforme pertinente pour le partage d'informations et de connaissances sur la cyber résilience et notamment les pratiques réglementaires et de supervision en matière de cybersécurité.

Le Royaume s'est doté également d'une loi sur la cyber sécurité et d'une stratégie nationale de cyber sécurité. En complément au dispositif de sécurité national auquel sont soumis les acteurs financiers, ces derniers sont tenus de respecter également les directives sectorielles émises par les autorités de régulation.

Le cadre institutionnel de la cyber sécurité n'a pas cessé de se renforcer au Maroc au cours de ces dernières années. Il s'appuie sur le Comité Stratégique de la Cyber Sécurité, présidé par le ministre délégué auprès du chef du gouvernement chargé de l'administration de la défense nationale, le comité de gestion des crises et évènements cybernétiques majeurs comprenant les autorités sécuritaires, la Direction Générale de la Sécurité des Systèmes d'Information relevant de l'administration de la défense nationale et les coordonnateurs représentés par les régulateurs sectoriels.

## Mesdames et Messieurs,

Les risques et défis qui nous concernent dépassent les frontières nationales. Aucune institution ne peut agir efficacement d'une manière isolée.

Aussi, je réaffirme ici la nécessité de :

- mutualiser nos efforts via des plateformes d'échange d'informations sur les menaces et incidents,
- harmoniser nos cadres réglementaires, particulièrement concernant les Cryptoactifs, les stablecoins et l'intelligence artificielle appliquée à la finance,
- et renforcer nos compétences locales en créant des centres d'excellence en cyber sécurité et en technologies financières.

Ce séminaire représente une occasion unique de partager nos expériences, d'approfondir nos réflexions sur les implications et les apports des technologies en particulier l'intelligence artificielle sur les Banques Centrales et le système bancaire.

Je reste convaincu que nos travaux qui démarrent aujourd'hui vont dégager des résultats concrets, pragmatiques et porteurs d'un avenir numérique sûr, résilient, inclusif et souverain pour notre continent.

Enfin, je ne saurais conclure sans adresser mes vives félicitations aux responsables de l'ABCA et à son secrétaire exécutif ici présent pour tous les efforts remarquables qu'ils déploient en faveur d'un dialogue constructif et permanent entre les différents pays de notre Continent.

Je remercie également les imminents experts et panelistes qui vont intervenir pour animer ce séminaire.

Je vous remercie pour votre attention et vous souhaite à tous un bon séjour dans notre pays.